

Pour toutes informations sur notre volet social, pour lire ou relire nos communications, pour entrer en relation avec vos représentants, pour adhérer en ligne, rendez-vous sur notre Site Internet : www.su-caz.fr

SU 02 / 18

Nice le, 13 avril 2018

Négociation Annuelle Obligatoire (NAO)

1 tiens vaut mieux que 2 tu l'as eu

Une négociation avec un directoire dont le président et le membre en charge des ressources humaines sont en partance, n'a rien d'une sinécure.

Après 4 rendez-vous, 1 cinquième arraché de haute lutte et un ultimatum il fallait choisir.

Après information et un vote favorable unanime pour la signature lors de notre AG du 29 mars 2018.

Après consultation de nos adhérents (99% de votes favorables),

Après échange informel avec beaucoup d'entre vous, syndiqués ou pas, dans les couloirs de la Baume ou de l'Arénas, dans les agences, ou lors d'échanges téléphoniques...

Nous vous avons écouté et avons décidé de signer cet accord NAO.

Bien sûr nous sommes conscients que le supplément de 2M€ n'est pas tout à fait à la hauteur des efforts fournis par chacun d'entre nous tout au long de l'année et surtout pas à la hauteur des résultats obtenus. Mais au 4 avril c'était ça ou rien.

Signer pour obtenir 1 200€ supplémentaires en moyenne par salarié, portant ainsi le niveau individuel moyen d'Intéressement à plus de 5 300€ et à 4200€ minimum pour les premières rémunérations, relève du simple bon sens.

Cela ne nous empêche pas de considérer que le directoire qui vous a demandé de vous applaudir debout lors de la séance de vœux aurait dû faire plus et mieux, notamment pour corriger l'anomalie qui a conduit 44% d'entre vous à voir leur Part Variable baisser malgré ces résultats financiers exceptionnels.

Notre signature ne signifie ni que nous sommes content ni que nous avons baissé les bras, il s'agit seulement de cristalliser le montant proposé, que le Directoire aurait retiré sans états d'âmes.

Dans le contexte d'avril 2018, les représentants du Syndicat Unifié/UNSA assument pleinement ce choix et vous invitent à rejoindre leur action qui certes, refuse la démagogie facile mais qui, si nous savons à nouveau nous rassembler, vous proposeront de retrouver la voie d'un dialogue social fort et fructueux.

L'appel à la grève suggéré par certains ou toute autre action n'aura de valeur probante qu'à plusieurs conditions :

- Une alliance des forces syndicales
- Une mobilisation d'une majorité du personnel.

Nous restons mobilisés et à votre écoute sachant que le vrai combat de demain sera la fusion et que les promesses d'un syndicat qui a disparu du groupe et qui n'existe pas à la CEPAC resteront vaines.

Rejoignez nous, assurez votre avenir.

Le Bureau du Syndicat Unifié/UNSA.